

1- CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

La [Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse](#) (USR CNRS 3414) lance l'appel à projets correspondant à ses thèmes de recherche pour 2017.

Conformément à ses missions, la MSHS de Toulouse vise par cet appel à projets à soutenir des projets scientifiques comportant soit une importante implication de plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales de plusieurs équipes sur l'ensemble du site de Toulouse, soit une synergie entre les SHS et les autres sciences.

Ceux-ci doivent présenter un fort potentiel sur Toulouse et sa région et répondre aux critères prescrits par la [Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme](#).

Les crédits structurels dont dispose la MSHS de Toulouse ne lui permettent d'apporter qu'un soutien financier sur des projets d'une durée d'une année civile maximum. Attention : *Les crédits seront disponibles du 1/02/2018 au 15/11/2018.*

La demande de soutien portera sur le financement de **pré-opérations de recherche**.

L'aide apportée permettra de réaliser :

- une étude de faisabilité,
- un projet exploratoire de recherche (constitution de réseau, organisation de séminaires etc...) ayant pour objectif de déboucher sur un projet plus important.

Le **potentiel de recherche exploratoire des projets est prioritaire**.

Les porteurs des projets sont invités à mettre très clairement en valeur **la dimension originale et/ou innovante de leur proposition**.

Cet appel à projets est destiné à créer un effet de levier qui sera susceptible de favoriser la réponse à des appels de plus grande envergure (locaux, régionaux, nationaux, internationaux (type ANR, H2020, COST etc...)) La MSHS de Toulouse n'a pas vocation à financer des projets-relais.

La MSHS de Toulouse n'attribuera son Label qu'à des projets financés.

Avant tout dépôt, il est vivement conseillé de contacter Danièle Dattas (daniele.dattas@univ-tlse2.fr) pour s'assurer de l'adéquation du projet aux critères d'éligibilité.

2- CRITERES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Tout projet est susceptible d'être soutenu si, en plus de sa qualité et de sa pertinence scientifique, ils répondent aux critères suivants :

- **L'inscription dans l'un des cinq thèmes prioritaires de la MSHS-T** et/ou au programme Blanc

a) Montagne, dynamiques socio-environnementales

Comprendre les évolutions environnementales et les modes de construction sociale des paysages et espaces montagnards.

b) Environnements, risques, vulnérabilités

Analyser les conditions d'émergence de nouvelles formes de régulation et de gouvernance, comme facteurs de changement pour les organisations et pour l'action publique.

c) Genre, société et politique d'égalité

Étudier comment la différence et la hiérarchie des sexes sont socialement et culturellement construites, reproduites ou remises en question, par les individus, les groupes sociaux, les institutions et les représentations.

d) Choix social, équité, coopération

Aborder les problématiques de l'agrégation, de l'équité et de la coopération sous l'angle des sciences économiques, politiques, computationnelles et comportementales.

e) Vieillesse, handicap et qualité de vie

Comprendre comment les valeurs portées par la société, l'expérience et les stratégies de l'individu, et les caractéristiques de son environnement physique, social et technologique peuvent faciliter ou au contraire faire obstacle au maintien d'une qualité de vie acceptable.

Les projets inter-thématiques sont également éligibles.

Programme Blanc : Les projets qui ne relèvent pas des thématiques énoncées ci-dessus peuvent candidater au « **Programme blanc** » qui vise à favoriser l'émergence de thématiques autres que celles déjà identifiées.

- **Leur portée interdisciplinaire.** Les projets proposés devront associer des chercheurs ou des équipes/laboratoires relevant de différentes disciplines en Lettres, Sciences Humaines et Sociales et/ou des participations hors LSHS.
- **La dynamique interinstitutionnelle.** Le projet mobilise et fédère les membres de deux équipes/laboratoires au minimum, appartenant à au moins deux établissements différents de l'Université Fédérale de Toulouse.
- **L'orientation internationale**
L'internationalité s'exprime par la participation d'un ou plusieurs chercheurs localisés hors de France (**l'Espagne constitue une priorité**). Cependant, ces chercheurs étrangers ne pourront pas **directement** bénéficier des fonds alloués par la MSHS-T.

En plus des critères ci-dessus, le comité de sélection sera particulièrement attentif aux aspects suivants : aspect structurant des projets, perspectives d'émergence de réseaux, importance des enjeux scientifiques, caractère innovant, émergent ou à risque de la recherche envisagée, cohérence de la démarche scientifique présentée, précision du calendrier envisagé, crédibilité des demandes de financement.

3 – ENGAGEMENTS ET PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

La MSHS-T se réserve le droit d'annuler le financement si les engagements ci-dessous ne sont pas respectés.

Les responsables scientifiques des projets sélectionnés s'engagent à :

- respecter les délais et les procédures relatives à la gestion d'un projet à la MSHS-T : la mention des échéances, la justification précise du calendrier et des dépenses (obligatoire) (échéancier détaillé – diagramme de Gantt)
- remettre un bilan scientifique et financier à la fin de chaque projet. Si le projet s'inscrit exceptionnellement sur 2 ans, le porteur devra candidater au nouvel appel qui sera lancé l'année suivante. *Le rapport scientifique d'une page minimum devra être joint à la nouvelle demande*
- fournir un résumé du projet en français et en anglais (10 lignes maximum) résumé qui servira ultérieurement à la communication des projets retenus (rédaction sous une forme impersonnelle) et mis en ligne sur le site de la MSHS-T.
- citer la MSHS et apposer le logo « financé par la MSHS » dans toutes les communications et publications produites dans le cadre de ce projet

4 – CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES

Ne sont pas éligibles les dépenses suivantes :

- les frais de gestion
- l'achat de matériel informatique
- les dépenses relevant des frais généraux et du fonctionnement des laboratoires ;
- les allocations de thèse ;
- les salaires (CDD, vacances ou formation)

Sont éligibles les dépenses suivantes :

- les gratifications de stagiaires : *les demandes seront traitées au cas par cas.*
- les frais de missions (transport, hébergement, restauration) ;) (marchés CNRS) : une mission ne pourra faire l'objet que D'UN SEUL ORDRE DE MISSION pris à 100% sur un laboratoire)
- les frais d'inscription dans le cadre de la participation et/ou l'organisation de workshops, colloques si ces manifestations ont une nature exploratoire ;
- l'achat de consommables directement liés à la réalisation du projet (achats d'ouvrages, fournitures spécialisées etc....)
- les prestations externes (frais de traduction, analyse de sols, séquençage, mise à disposition de plateaux techniques....)

Au niveau de l'utilisation des dépenses, les engagements devront se situer entre le 1^{er} Février 2018 et au plus tard le 15 Novembre 2018.

MODALITES DE SOUMISSION

Le dossier complet doit être transmis uniquement par voie électronique au plus tard le 17 Novembre 2017 à 12 h obligatoirement à l'adresse suivante : mshst-appel@univ-tlse2.fr

Les documents peuvent également être téléchargé sur : <http://mshs.univ-toulouse.fr/> **Rubrique « Appels à projets »**

Les projets seront soumis à l'avis d'experts mi-Janvier 2018. Les évaluations seront connues durant cette même période.

Les résultats concernant le financement et le soutien seront communiqués aux porteurs de projets fin Janvier.

Une réunion d'information sera proposée aux lauréats fin Janvier pour expliquer les modalités de réalisation du projet.

L'équipe de la MSHS-T répondra à leurs interrogations sur la mise en place administrative et financière de leur projet.

Contact pour l'Appel à Projet 2018 : Danièle Dattas, chargée des partenariats (daniele.dattas@univ-tlse2.fr)

CALENDRIER

Lancement de l'appel à programme 2018 : Vendredi 1er Septembre 2017

Date limite de candidature : Vendredi 17 Novembre 2017

Expertise des projets : **Vendredi 12 Janvier 2018**

Résultats concernant le financement et le soutien : **Jeudi 18 Janvier 2018**

Réunion d'information proposée aux lauréats : **Vendredi 26 Janvier 2018**